

## L'Ecole de la paix vous propose une mission de service civique

### **L'Ecole de la paix, qu'est-ce que c'est ?**

L'Ecole de la paix est une association laïque et non partisane, située à Grenoble. Elle œuvre à la promotion d'une culture de la paix et du vivre ensemble dans nos quartiers jusqu'aux territoires les plus lointains.

### **Quelles seront vos missions ?**

Vous aurez trois missions lors de ce service civique : la première consistera à valoriser l'action des bénévoles. La deuxième sera d'ouvrir l'Ecole de la paix vers de nouveaux publics et enfin la troisième aura pour but la mise en place d'actions innovantes afin de faire connaître cette culture et l'Ecole de la paix au plus grand nombre. Un intérêt fort pour la communication est donc nécessaire !

### **Quels apports ce service civique aura pour vous ?**

Si vous êtes retenu, vous déciderez avec votre tuteur des missions qui vous correspondent le plus. Vous participerez également aux débats et aux différentes activités de l'Ecole de la paix.

### **Quelles aides ce service civique offrira aux bénévoles et salariés de l'Ecole de la paix ?**

Vous pourrez apporter un regard neuf et moderne sur l'Ecole de la paix, permettant par là à l'équipe de « relooker » ou de « rajeunir » ses outils pédagogiques. L'Ecole de la paix souhaite en effet s'ouvrir davantage à un public jeune, étudiant ou non, et les derniers accueils de personnes en service civique ont été largement bénéfiques à l'association pour cela.

### **Quelles indemnités pour le service civique ?**

Le volontaire percevra 467,34 euros nets par mois de l'Etat, et 106,31 euros par mois de l'Ecole de la paix.

### **Et quelle durée hebdomadaire de travail ?**

Le volontaire travaillera 24h/semaine dans l'organisme d'accueil. Les horaires pourront être flexibles en fonction des missions de l'Ecole de la paix. En effet, l'association organise régulièrement des « cafés de la paix » ou des « cinémas de la paix » qui se déroulent en soirée. Pas d'inquiétude, un temps de récupération est prévu après ces animations ! A la fin du premier mois, vous aurez un temps avec votre tuteur pour recalibrer les missions proposées.

La mission de service civique durera entre six et sept mois à partir de septembre 2015.



**N'hésitez plus, l'Ecole de la paix attend votre candidature !**

### **Contact :**

Matthieu Damian, directeur de l'Ecole de la paix. Candidature acceptée jusqu'au 30 août.

[matthieu.damian@coledelapaix.org](mailto:matthieu.damian@coledelapaix.org) - 06 08 77 49 94

Site Internet : <http://www.ecoledelapaix.org/>

Page Facebook : Ecole de la Paix (<https://www.facebook.com/ecole.delapaix?fref=ts>)